

■ 5-3 La vulnérabilité économique des exploitations agricoles

Mise à jour février 2018

Pertinence

Les modes de production agricole subissent de profondes mutations qui influent sur leur structure économique. À la recherche de gains de productivité et d'économies d'échelle, les exploitations s'agrandissent et se spécialisent. Cette tendance accentue l'impact qu'ont sur elles les crises sanitaires ou économiques lorsqu'elles frappent leur filière d'appartenance. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des exploitations est de moins en moins régulé par les aides européennes directes en raison de leur découplage du niveau de la production, en particulier pour les grandes cultures. Il subit en outre, de façon récurrente, la volatilité des cours des matières premières agricoles sur le marché mondial.

Les exploitations investissent (bâtiments, matériel, acquisitions de foncier) pour accroître leurs gains de productivité et s'adapter aux exigences environnementales. Cet effort d'investissement augmente leur endettement en raison d'un auto-financement limité. À moyen terme, il est susceptible de rendre difficile la transmission de l'entreprise à des repreneurs.

Analyser la vulnérabilité des systèmes de production agricole apparaît particulièrement opportun dans une région dont 48 % de la superficie est dédiée à l'agriculture. Sur le long terme, la fragilisation des structures de production pourrait entraîner une diminution des superficies consacrées à l'agriculture, en particulier dans les zones de montagne. Au-delà des conséquences économiques directes, de telles évolutions risquent d'avoir des répercussions négatives sur les paysages et la prévention des risques naturels. Une réduction importante du nombre d'exploitations, associée à une forte diminution des surfaces cultivées, pourrait aussi avoir des effets profonds en matière d'aménagement du territoire. Elle

constituerait une menace de dépeuplement des zones rurales non périurbaines et pèserait plus largement sur l'attractivité de la région, en partie fondée sur sa qualité de vie et sur son identité rurale.

Dans l'état actuel des informations mobilisables, la vulnérabilité de l'agriculture est analysée sous un angle économique. Les indicateurs retenus sont, en matière de charges d'exploitation, l'évolution de la part des consommations intermédiaires dans la production (hors subventions) et, en matière d'efficacité du capital d'exploitation, l'évolution du rapport amortissements/excédent brut d'exploitation (subventions d'exploitation comprises). Ils font partie de la batterie d'indicateurs de la méthode IDEA (Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles), élaborée afin de rendre plus opérationnel le concept d'agriculture durable pour les pouvoirs publics.

Analyse

Depuis le début des années 1990, le poids des consommations intermédiaires n'a cessé de s'élever dans les charges des exploitations agricoles. Relativement à la valeur de la production totale (hors subventions), celui-ci est passé de 44 % (moyenne 1988-1990) à 63 % (moyenne 2013-2015) en Occitanie. Le taux de valeur ajoutée des entreprises agricoles s'est ainsi sensiblement réduit. Cette tendance, couplée avec de forts investissements, provoque un endettement important des exploitations.

Les exploitations de grandes cultures, de plus en plus spécialisées, sont très dépendantes, non seulement des aléas climatiques, mais aussi et surtout des fluctuations des cours mondiaux des céréales. L'amélioration de leurs performances technico-économiques est ainsi devenue une nécessité pour résister aux chocs économiques (hausse des charges, baisse des aides directes,

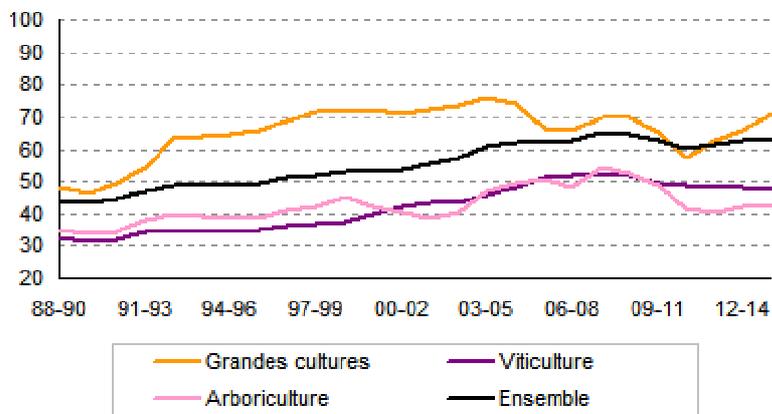
fluctuation des prix agricoles). Quel que soit le type d'exploitation, le niveau d'investissement doit être maintenu pour permettre une adaptation des structures et assurer leur viabilité. En effet, les exploitants agricoles, confrontés à une recherche de productivité ainsi qu'aux diverses contraintes réglementaires en particulier européennes (mise aux normes des bâtiments par exemple), doivent continuer à investir dans de nouveaux outils de production. La variabilité du ratio entre les amortissements et l'excédent brut d'exploitation (EBE) est très dépendante de l'EBE. En moyenne, ce dernier est plus élevé pour les productions végétales notamment en viticulture et arboriculture au cours des cinq dernières années que pour la production céréalière et les productions animales. C'est pourquoi le ratio est en moyenne plus faible pour les exploitations spécialisées en production végétale qui ont une meilleure performance économique.

Jusqu'au début des années 2000, le ratio entre dotations aux amortissements et EBE n'excédait pas les 40 %. Par la suite, il s'est fortement élevé, oscillant selon les périodes entre 40 % et 50 %. C'est là le signe d'une plus grande vulnérabilité au contexte économique. Cette moindre capacité de l'EBE à absorber les amortissements concerne en particulier les productions animales avec un accroissement continu du ratio sur 25 ans pour toutes les orientations de production. Pour les productions végétales, la tendance est moins marquée, les fluctuations parfois importantes sont liées à des crises dont les impacts finissent par se résorber sur plusieurs campagnes. Ce fut notamment le cas pour le secteur de la viticulture au cours de la période 2006-2010. La mévente des vins, les prix bas, les fluctuations des rendements ont provoqué une grave crise. Le retour à une situation plus favorable n'est intervenu qu'après 2010. ■

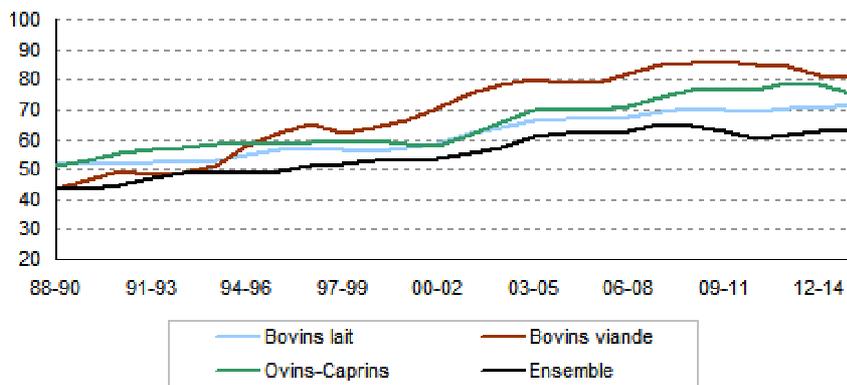
Des charges d'exploitation en progression depuis le début des années 90

*Part des consommations intermédiaires dans la production de l'exercice (%) de 1988 à 2015
(ratio des moyennes triennales) selon l'orientation technico-économique de l'exploitation, en Occitanie*

Productions végétales



Productions animales



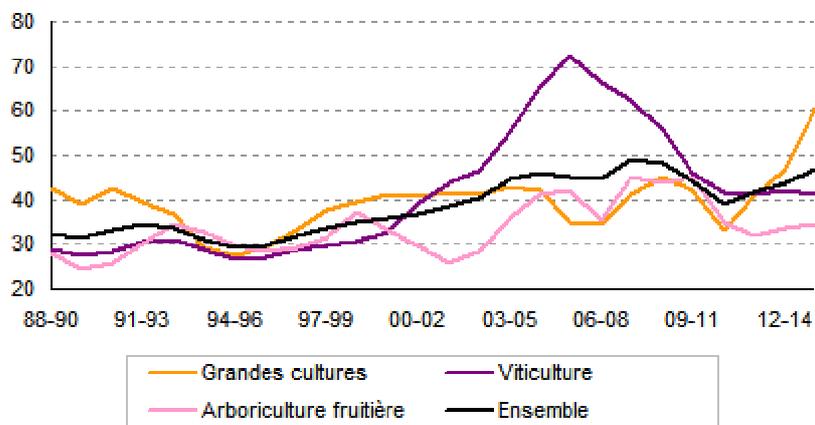
Champ : exploitations dont la production brute standard est supérieure à 25 000 euros

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, AGRESTE, réseau d'information comptable agricole (RICA)

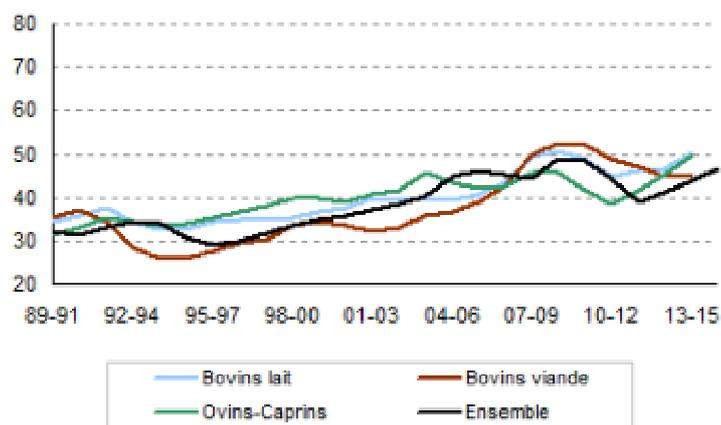
Une vulnérabilité des moyens de production au contexte économique

*Part des dotations aux amortissements dans l'excédent brut d'exploitation (%) de 1988 à 2015
(ratio des moyennes triennales) selon l'orientation technico-économique de l'exploitation, en Occitanie*

Productions végétales



Productions animales



Champ : exploitations dont la production brute standard est supérieure à 25 000 euros

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, AGRESTE, réseau d'information comptable agricole (RICA)